



Bourses nationales de lycées : campagne 2017-2018

publié le 31/03/2017

Aux Parents des élèves de 3eme

Aux Parents des élèves de 3eme,
Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer au lycée à l'issue de son année de troisième, un dossier de demande de bourse de lycée pour l'année scolaire 2017-2018 a été remis à votre enfant.

Un simulateur accessible depuis <http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee> vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Si votre situation financière le justifie, en particulier si vos revenus ont diminué récemment, n'hésitez pas à déposer un dossier de demande de bourse.

Le dossier, complété par vos soins, devra nous être retourné avant le :

MERCREDI 12 AVRIL 2017

Attention :

- Les familles des élèves déjà boursiers doivent déposer un dossier.
- Aucun dossier ne pourra être accepté hors délai.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fares CHENIGUER

Pour contacter le secrétariat du collège :

- par téléphone au 05 49 03 00 93 (horaires : 8h05-12h05 ; 13h15 17h00).
- par courriel, ce.0861092v@ac-poitiers.fr



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.